



CONVOCATION

Madame, Monsieur,

Vous êtes attendu-e le

Mardi 13 juin 2023
à 20h à la Salle du Conseil, place du Bourg

Ordre du jour :

1. Appel nominal
2. Approbation de l'ordre du jour
3. Approbation du procès-verbal du 6 décembre 2022
4. Assermentations et démissions éventuelles
5. Lecture des lettres et propositions individuelles (par écrit jusqu'au 9 juin 2023)
6. Communications du bureau et de la Municipalité
7. Elections statutaires
8. Préavis 01/2023 : Comptes et gestion 2022
9. Préavis 02/2023 : Bourgeoisie d'honneur pour Rösly et Michel Gaudard
10. Rapports des délégués aux associations intercommunales
11. Divers

Romainmôtier-Envy, le 1^{er} juin 2023

Le Président
Manuel Siggen

Rappel concernant le quorum.

Nous rappelons la nécessité de la participation de chacune et chacun. Le Conseil ne peut délibérer que si plus d'un tiers de ses membres est présent (art. 43 du règlement pour le Conseil général). Si ce quorum n'est pas atteint, la séance est annulée et reportée. Toute personne ne désirant ou ne pouvant plus faire partie du Conseil général est invitée à le faire savoir par lettre de démission adressée au Président du Conseil.